



Vigne

N°24
Bilan
05/01/2021



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-
Aquitaine Vigne / Edition
Charentes
N°24 du 05/01/2021 »*



Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Bilan 2020

Réseaux d'observation

Climatologie

Phénologie

Mildiou

Oïdium

Black rot

Botrytis

Cochylis

Eudémis

Cicadelles vertes

Réseaux d'observation

- **Phénologie – Croissance**



En 2020, l'évolution des stades phénologiques a été suivie sur 51 sites (Ugni blanc). Sur 30 de ces sites, des rameaux ont été repérés et préservés de l'écimage pour être mesurés chaque semaine. Les suivis sont effectués par 3 viticulteurs et les techniciens de 11 organismes.

- **Témoins non traités et parcelles de référence**



En 2020, le réseau des témoins non traités a comporté 57 parcelles.

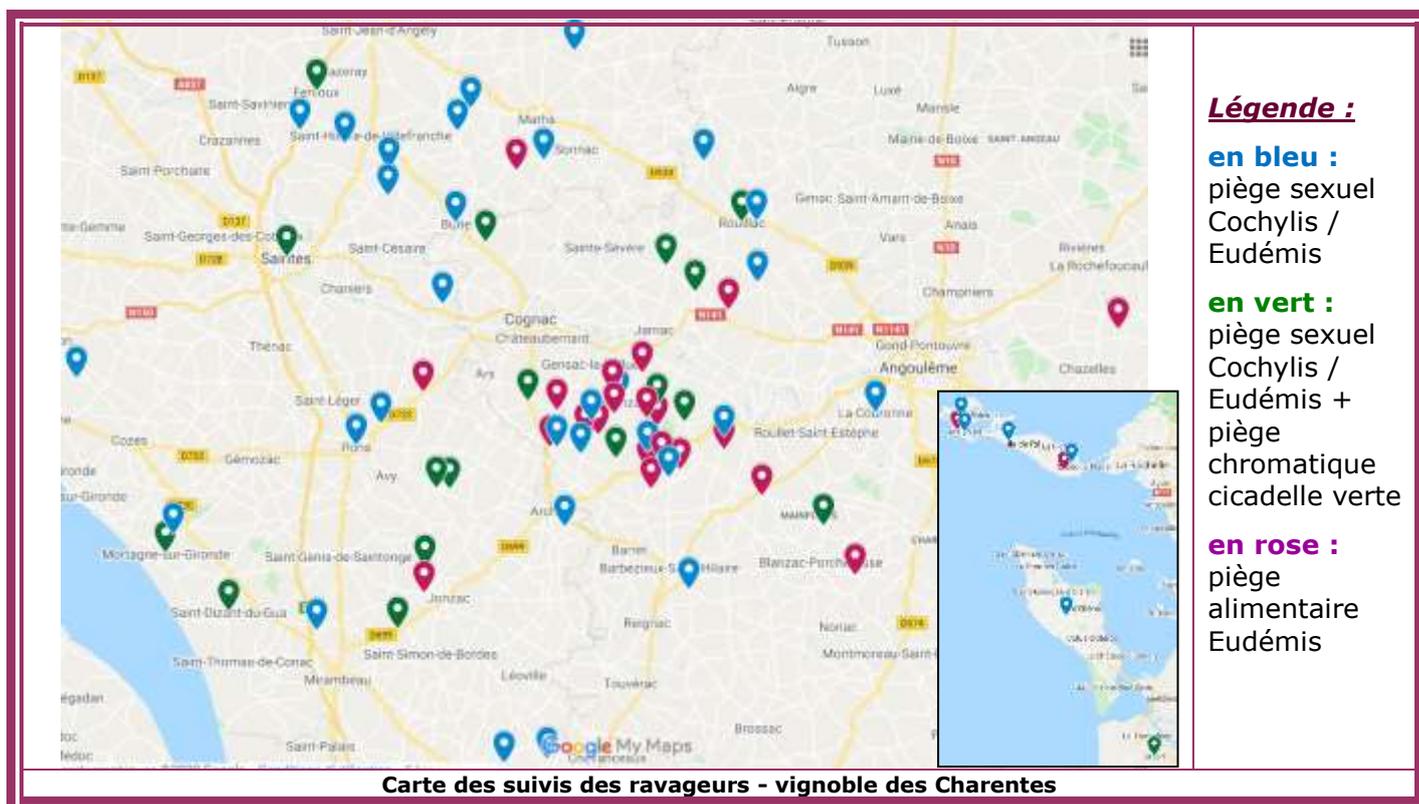
3 témoins ont été suivis par les viticulteurs et 54 par les différents organismes (14 au total) : chambres d'agriculture, IFV, Station Viticole, coopératives et négoce.

A cela s'ajoutent 21 parcelles de référence, toutes suivies par les organismes. *N.B. Une parcelle de référence est une parcelle traitée, avec les mêmes observations que pour les témoins non traités.*

• Ravageurs

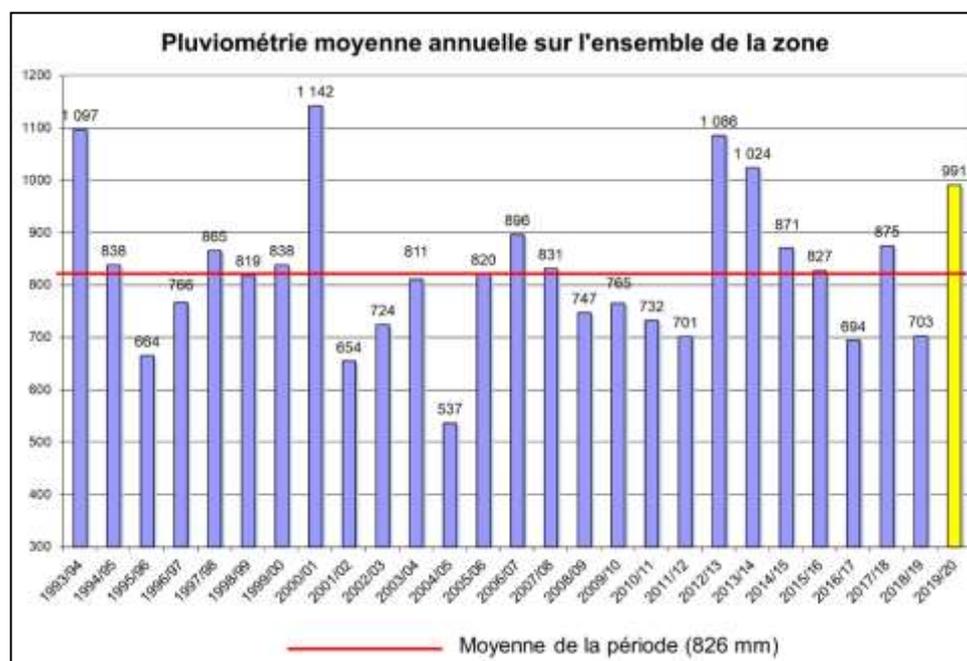
Le suivi des ravageurs au travers des pièges sexuels a été mis en place sur 45 sites pour la Cochylys et 53 sites pour l'Eudémis. S'y ajoutent 25 pièges alimentaires pour l'Eudémis, ainsi que 18 pièges chromatiques pour la cicadelle des grillures.

Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.



Climatologie

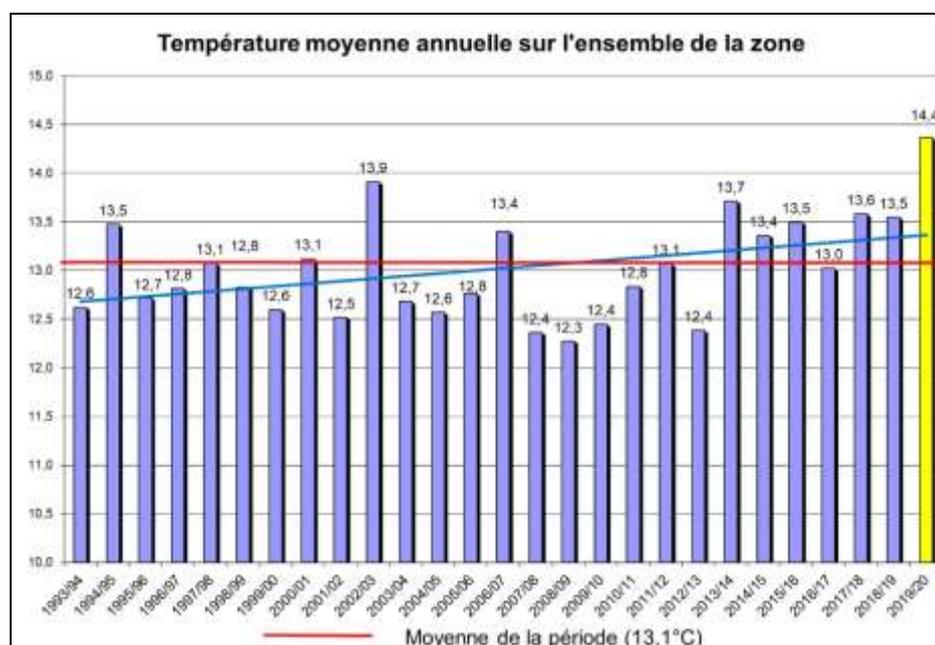
• Pluviométrie



La période septembre 2019 – septembre 2020 se caractérise par une pluviométrie nettement excédentaire, avec un total de 991 mm, contre 826 en moyenne. Seules les années 1994, 2001, 2013 et 2014 présentent des pluviométries supérieures.

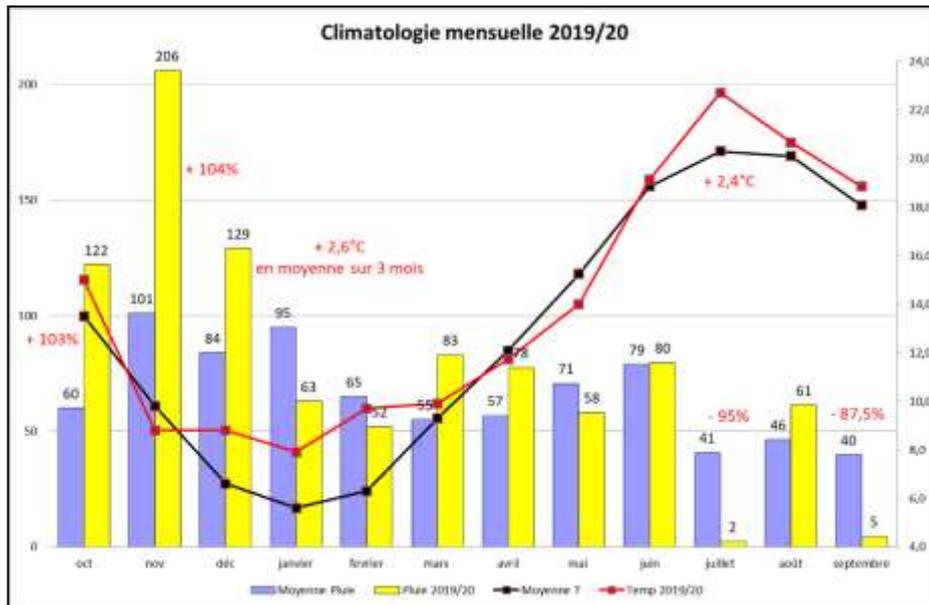
N.B. Les données climatiques annuelles sont calculées du 21 septembre de l'année *n* au 20 septembre de l'année *n+1*, ce qui correspond à la base des calculs du modèle Potentiel Système.

• Températures



2020 est l'année la plus chaude depuis le début de nos mesures (1994), avec 1.3°C de plus que la moyenne. La courbe de tendance (en bleu) indique une remontée progressive des températures.

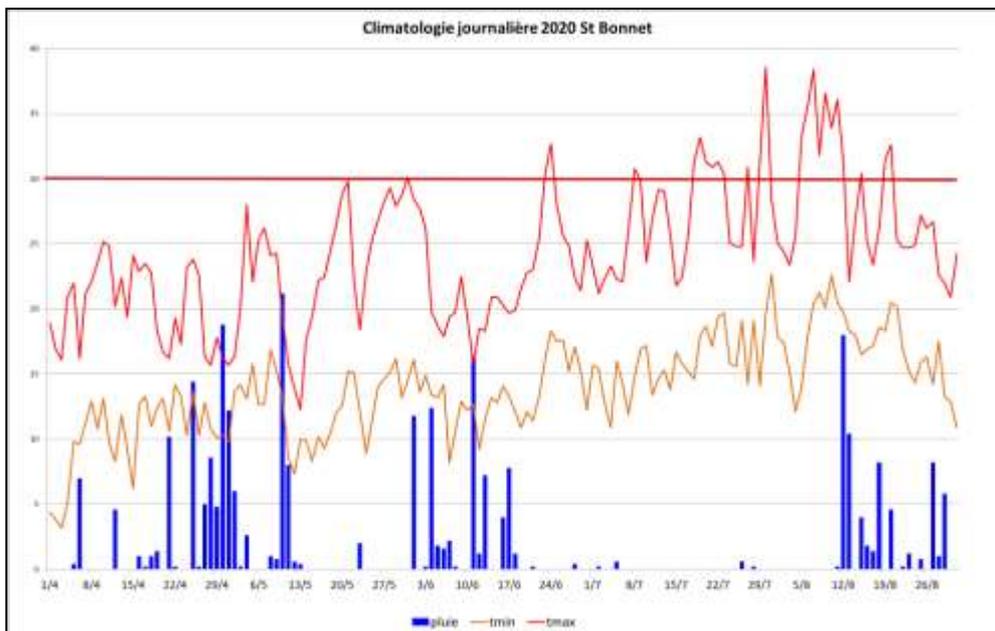
- **Climatologie mensuelle**



Octobre, novembre et décembre présentent des pluviométries largement excédentaires. La somme des précipitations sur les trois mois atteint 457 mm contre 245 en moyenne, soit 46 % de plus. Les températures sont supérieures aux moyennes en octobre et inférieures en novembre.

Décembre, janvier et février se caractérisent par des températures particulièrement élevées, avec 2.6°C de plus en moyenne sur les trois mois. En janvier et février, les pluviométries sont déficitaires, puis deviennent excédentaires en mars et avril. Pour ces deux derniers mois, les températures s’approchent des normales. Le mois de mai est plus sec et plus frais. Après un mois de juin conforme aux normales, une sécheresse exceptionnelle survient en juillet, avec des températures nettement excédentaires. En août et sur les deux premières décades de septembre, les températures se rapprochent des moyennes, mais septembre est encore marqué par une extrême sécheresse.

- **Climatologie de la saison végétative**



➤ Avril

Début avril les températures sont fraîches la nuit et plutôt élevées dans la journée. On relève quelques petites pluies. Le 3 avril, les températures en baisse provoquent de légers dégâts de gel dans les fonds et sur jeunes plants. Le secteur de La Couronne est un peu plus touché. A partir du 25 avril survient un épisode pluvieux qui dure jusqu'au 4 mai. Les températures nocturnes augmentent légèrement. C'est à ce moment que se produisent les toutes premières contaminations de mildiou.

➤ Mai

Les pluies s'arrêtent sur une courte période entre le 5 et le 8 mai. La protection est difficile à mettre en place, notamment à cause du vent. A la faveur d'un nouvel épisode pluvieux de plusieurs jours (du 9 au 13 mai), des contaminations importantes se produisent. Cette deuxième vague de contaminations est responsable de la majorité des échecs au vignoble. Ensuite, le temps devient sec et chaud, avec des pointes à 30°C.

➤ Juin à août

Un nouvel épisode pluvieux survient du 1^{er} au 18 juin, avec des températures en nette baisse. Quelques dégâts de grêle sont constatés les 3 et 8 juin, entre Hiersac et Haimps. De nouvelles contaminations de mildiou se produisent, favorisées par les rosées du matin. A partir du 19 juin, la sécheresse s'installe. Elle va durer jusqu'au 12 août. Les températures du mois de juillet sont exceptionnellement chaudes, sans pour autant de vraie canicule. C'est entre le 5 et le 11 août que survient un épisode caniculaire. Par la suite, les températures baissent et les pluies deviennent régulières jusqu'à la fin du mois.

Phénologie

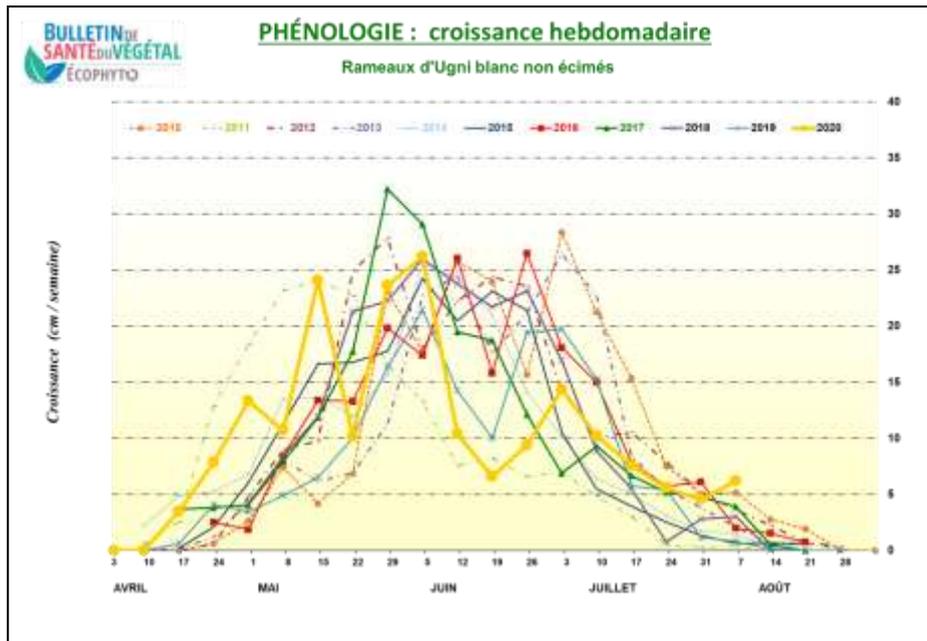
• Evolution des stades

Après un hiver très doux, en 2020, le débourrement est très précoce, avec 8 jours d'avance. Par la suite, cette précocité s'accroît encore, pour atteindre 15 jours entre la floraison et grains de plomb. Les conditions très sèches de la deuxième quinzaine de juin et du mois de juillet freinent l'évolution des grappes. A la fermeture de la grappe et au début de la véraison, la précocité constatée n'est plus que de 5 jours. Par contre, la maturation est assez rapide, avec une baisse significative des acidités chaque semaine, même si les TAVp restent moyennement élevés. Aussi, les vendanges commencent précocement dans l'Ugni blanc, avec une date moyenne du début de récolte le 14 septembre, soit 10 jours d'avance par rapport à la moyenne depuis 2000.



Stades moyens						
10 avril	16 avril	18 mai	30 mai	15 juin	16 juillet	9 août
Ecart par rapport à la moyenne 1998 - 2019 (jours)						
-8	-12	-12	-15	-15	-5	-5

- **Croissance**



La croissance débute tôt et est très importante jusqu'au 15 mai. Par la suite, elle baisse fortement pour reprendre de nouveau jusqu'au début juin. Au mois de juin, la croissance est globalement très faible, puis elle devient moyenne en juillet. Au mois d'août, des reprises de croissance sont constatées, suite à une pluviométrie excédentaire, avec de nombreuses sorties d'entre-cœurs. 2020 a été une année caractérisée par une croissance forte d'avril à mai et très faible à moyenne sur de juin à août.

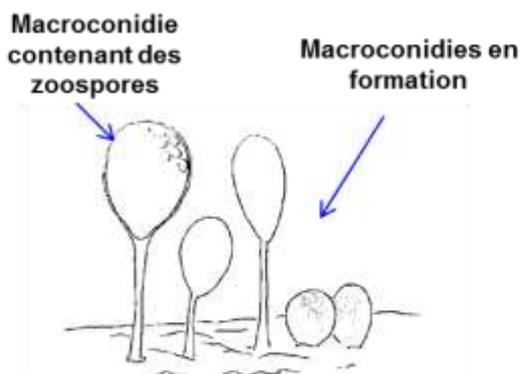
Maladies

- **Mildiou**

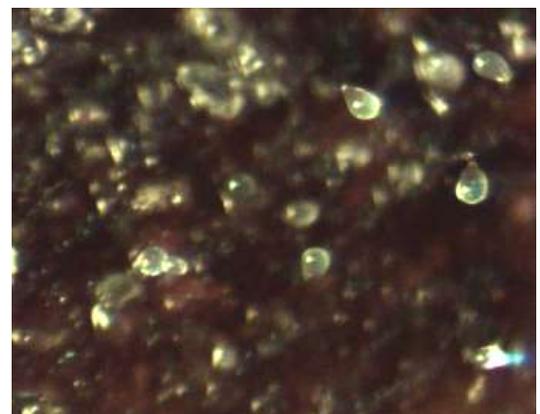
Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu. Ce suivi est réalisé par la FREDON NA et la FDCETA, à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnées (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 3 sites différents : Les Gonds (17), Barret (16) et Cognac (16). Ils subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (étuve à 21°C). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.

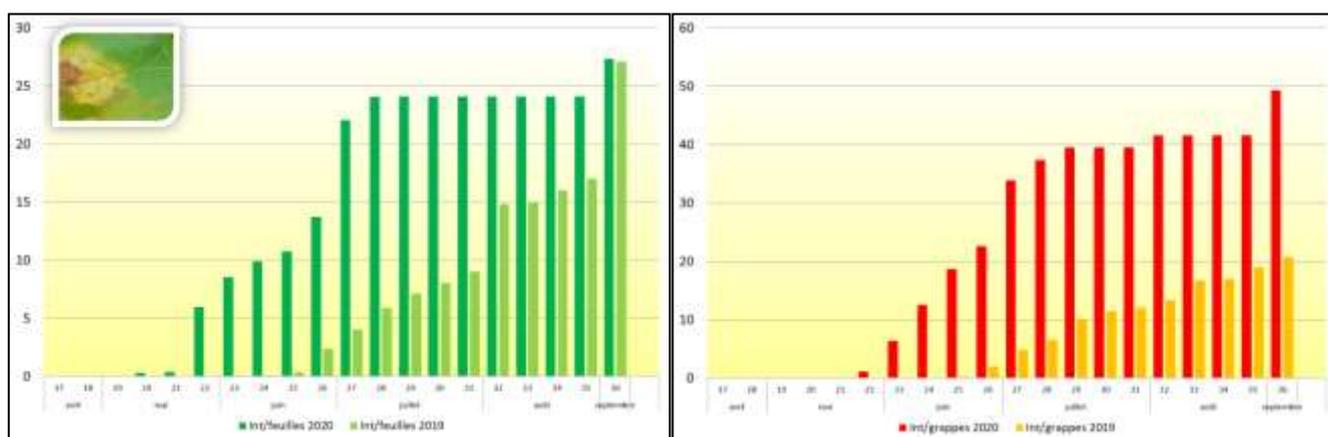
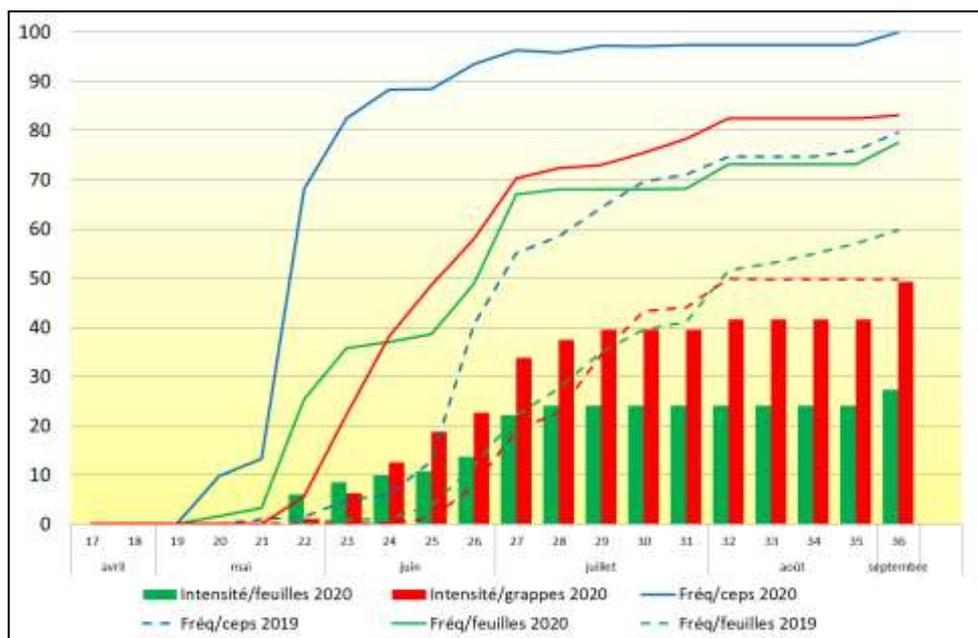
En 2020, au laboratoire, les tout premiers œufs de mildiou sont arrivés à maturité extrêmement tôt, le 24 mars, mais, par la suite, aucun nouvel échantillon mûr n'a été observé, et ce jusqu'au 7 avril.



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne



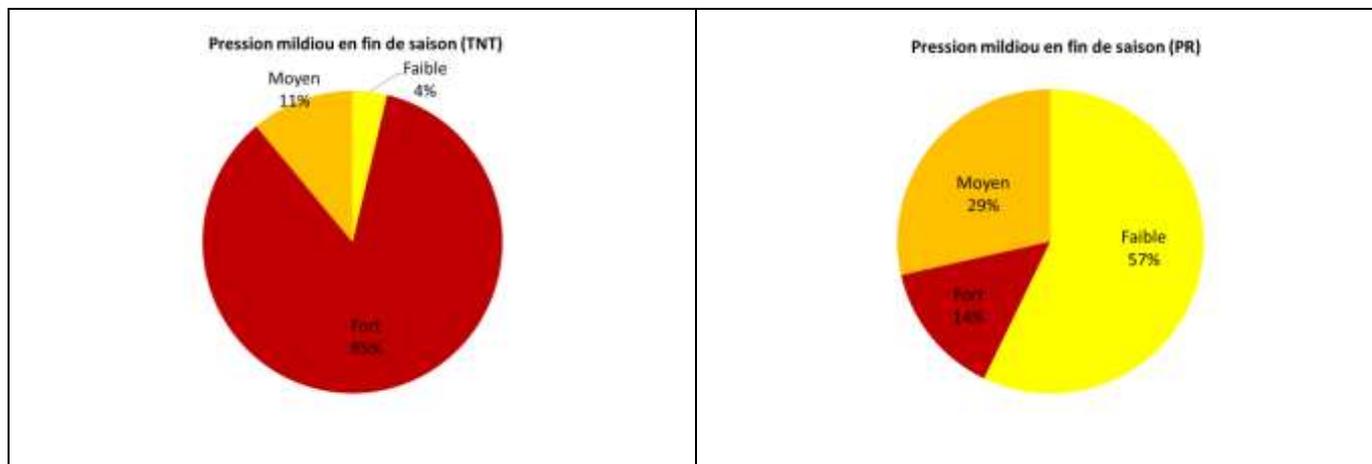
Observations



Par la suite, très peu de nouveaux symptômes sont observés, hormis l'apparition du mildiou mosaïque et de toutes petites taches fraîches sur jeunes feuilles. Ce type de symptômes progresse légèrement entre fin juillet et début août, puis n'évolue plus. Des sorties généralisées de taches sur jeunes feuilles sont observées à la fin du mois.

Dans l'ensemble, les symptômes sont nettement plus précoces et plus présents qu'en 2019. En fin de saison, 85 % des témoins présentent un niveau de symptômes fort.

Aucune parcelle de référence n'est indemne en fin de saison (10 sur 17 en 2019), même si 57 % présentent un niveau de pression faible. Trois parcelles sur 21 présentent des taux d'attaque importants.



Rot gris, Bords de Gironde (14.05)

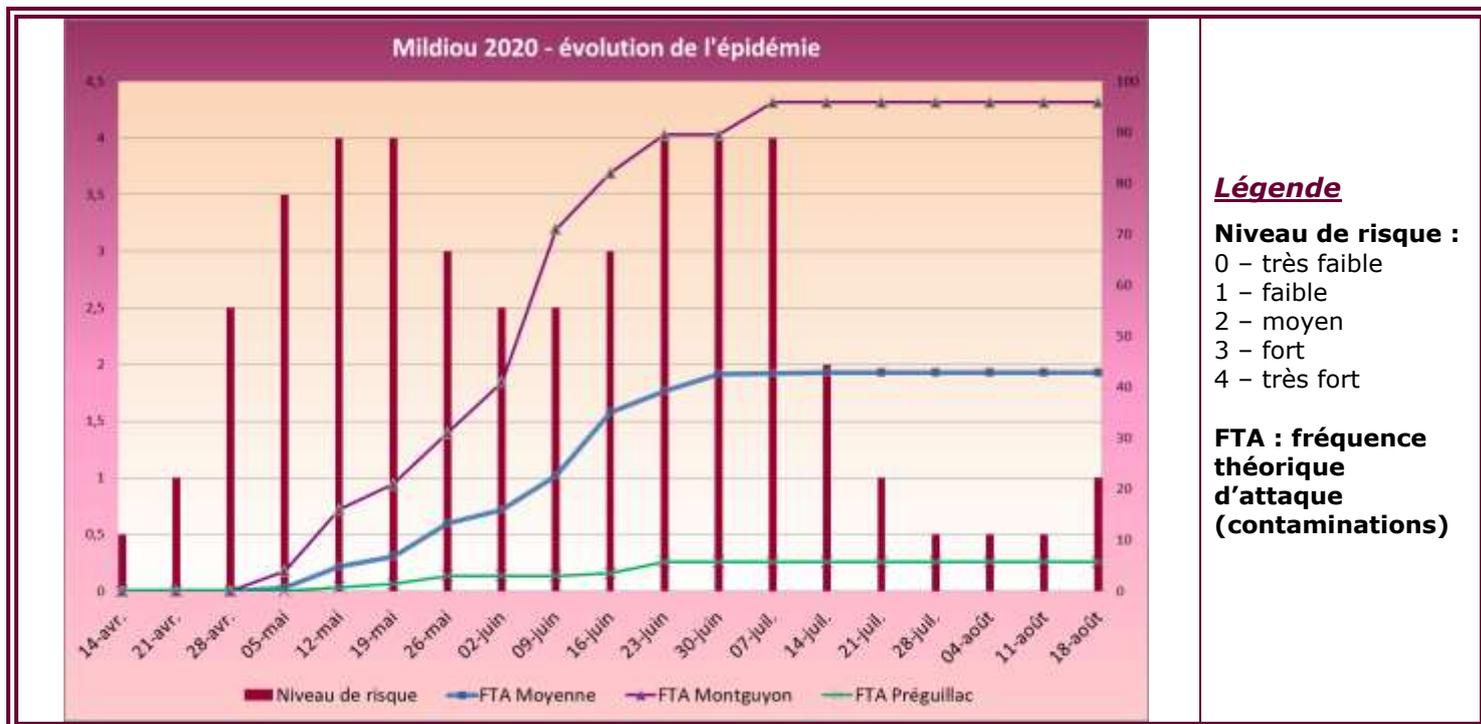


Taches de mildiou (07.07)

Modélisation

Modèle Potentiel Systèmes (source IFV)

Les données de modélisation utilisées pour la campagne 2020 sont issues du modèle Potentiel Systèmes utilisé et interprété par l'IFV. L'évaluation du risque est réalisée à l'échelle du vignoble des Charentes et concerne le mildiou, l'oïdium et le black rot. Les représentations cartographiques de l'évolution de la pression parasitaire sont analysées pour évaluer le risque au niveau régional. Les résultats cartographiques sont issus d'un maillage de stations virtuelles établi par Météo France.



Le risque potentiel augmente régulièrement de la mi-avril jusqu'au 12 mai. Les toutes premières contaminations épidémiques sont enregistrées par le modèle à partir du 25 avril. Une première série de contaminations plutôt modérées est relevée du 28 avril au 4 mai, puis une deuxième série, plus importante, s'étale du 8 au 13 mai.

Le risque amorce une baisse entre le 19 mai et le 2 juin, puis remonte rapidement entre le 9 et le 23 juin. Il se maintient à un niveau très fort jusqu'au 7 juillet. De nouvelles contaminations sont enregistrées le 23 mai. Entre le 3 et le 17 juin, le modèle relève 11 épisodes de contaminations.

A partir du 14 juillet le risque baisse fortement et atteint un niveau très faible. Entre le 26 juin et le 23 août, aucune nouvelle contamination n'est enregistrée par le modèle.

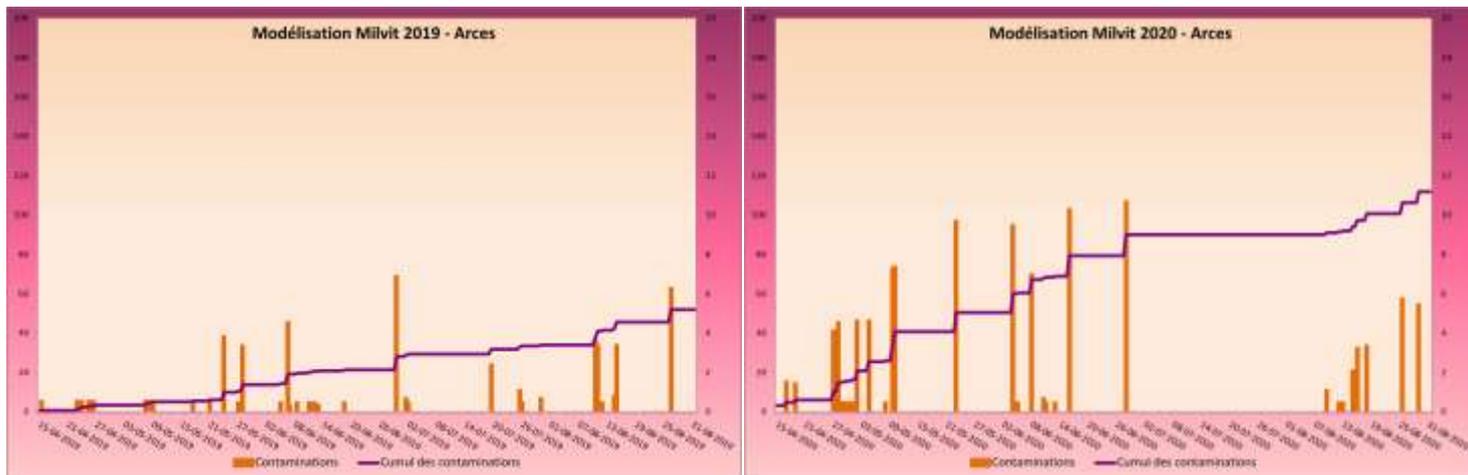
Globalement, le niveau moyen de fréquence théorique d'attaque atteint fin août est moyen, mais cache de fortes disparités entre les secteurs. Pour Montguyon, le niveau de contaminations entre début mai et début juillet est en constante augmentation, de manière significative, pour atteindre en fin de saison un niveau de fréquence théorique d'attaque deux fois plus élevé que la moyenne. Par contre, pour Préguyllac, la maladie est quasiment absente tout au long de la saison.

Modèle Milvit, station d'Arces

L'exemple de la station d'Arces permet de visualiser les différents cycles de contaminations des années 2019 et 2020, selon le modèle Milvit. La pression de la maladie en 2020 est nettement supérieure à l'année précédente.

Les contaminations sont plus importantes sur l'ensemble de l'année, notamment fin avril-début mai, ce qui impacte le déroulement de l'épidémie. On note cependant une longue période pendant laquelle les contaminations sont absentes, entre le 28 juin et le 9 août.

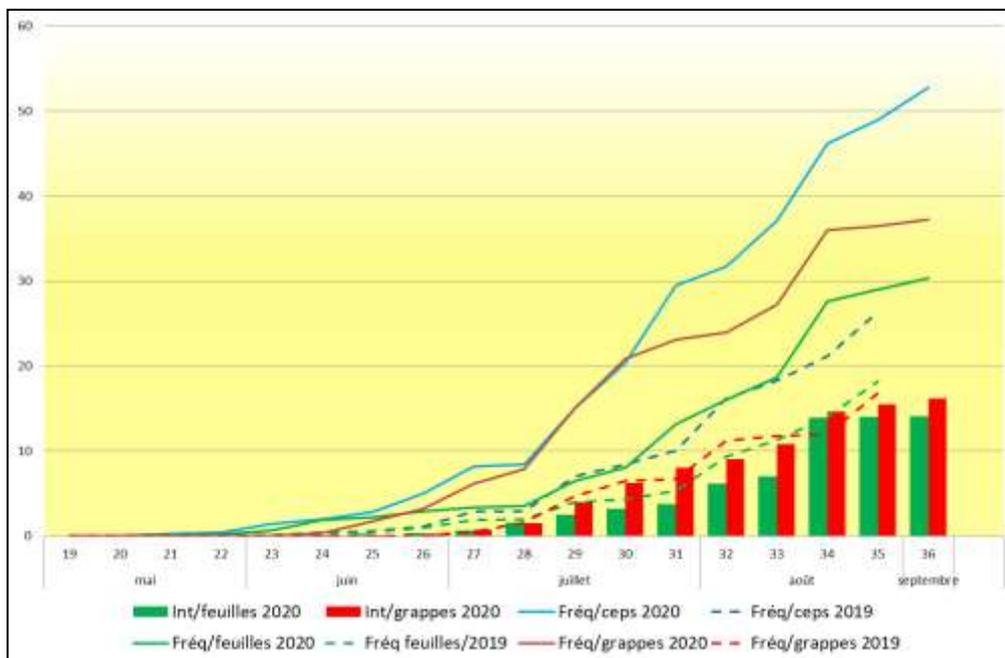
Sur le témoin non traité d'Arces, la maladie fait son apparition sur feuilles le 15 mai. En 2019, les premiers symptômes étaient observés uniquement le 15 juillet. Les premiers symptômes sur grappes sont présents dès le 2 juin.



Comparaison des contaminations 2019/2020 - modèle Milvit

• Oïdium

Observations



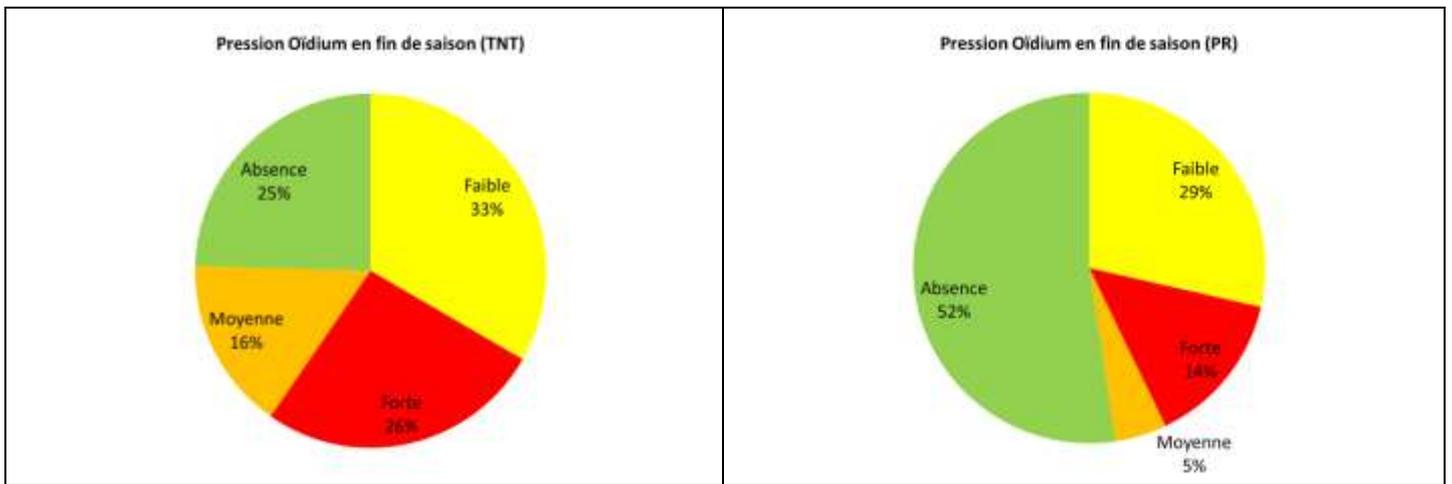
Evolution des symptômes d'oïdium dans les témoins non traités 2019 et 2020

Les premiers symptômes d'oïdium sont observés sur feuilles le 19 mai dans le témoin de Ste Marie de Ré, le 26 mai à La Couronne et le 3 juin à Nercillac. A Ste Marie de Ré, les symptômes progressent rapidement. Le 9 juin, le témoin d'Aujac est touché à son tour et les premières grappes atteintes sont signalées à Ste Marie de Ré.

Le 16 juin, les premiers symptômes sur vignes traitées sont observés à Saintes. Cinq témoins supplémentaires présentent des symptômes.

A partir du 16 juillet, l'expression des symptômes progresse régulièrement dans les parcelles atteintes et de nouveaux témoins touchés se rajoutent chaque semaine. La maladie s'exprime également dans les parcelles traitées, notamment sur les Bords de Gironde, sur l'Ile de Ré, à Mosnac, Verdille, St Preuil, Foussignac, Plassac-Rouffiac et Macqueville.

Fin août-début septembre, des sorties importantes de symptômes sur feuilles sont fréquemment constatées dans les vignes traitées.



En fin de saison 2020, 25 % des témoins sont indemnes d'oïdium, contre 50 % en 2019. 15 témoins présentent des symptômes d'oïdium importants. Pour 5 d'entre eux, les intensités sur grappes sont supérieures à 50 %.

10 parcelles de référence sur 21 présentent de l'oïdium, trois sont fortement touchées (St Preuil, Juillac le Coq et Macqueville).

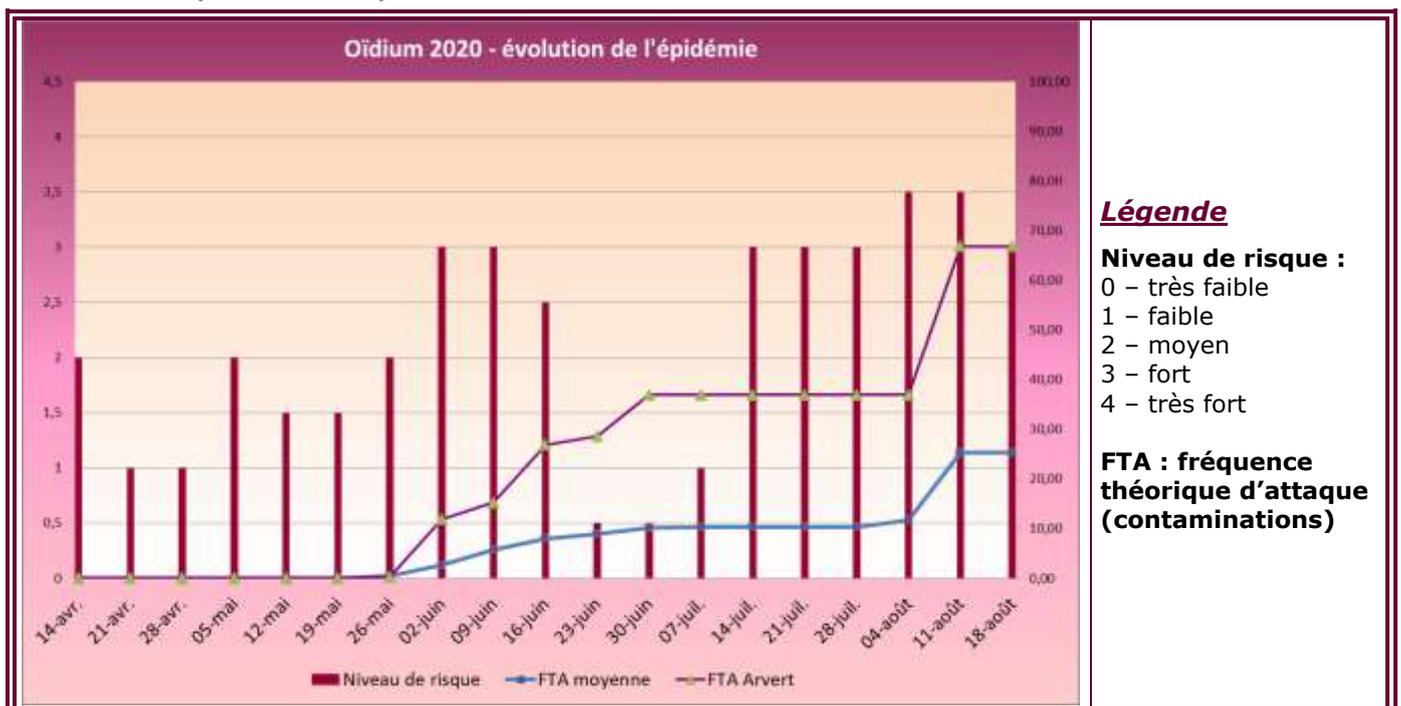


Tache d'oïdium (18.05)



Grappe totalement détruite (01.09)

Modélisation (source IFV)



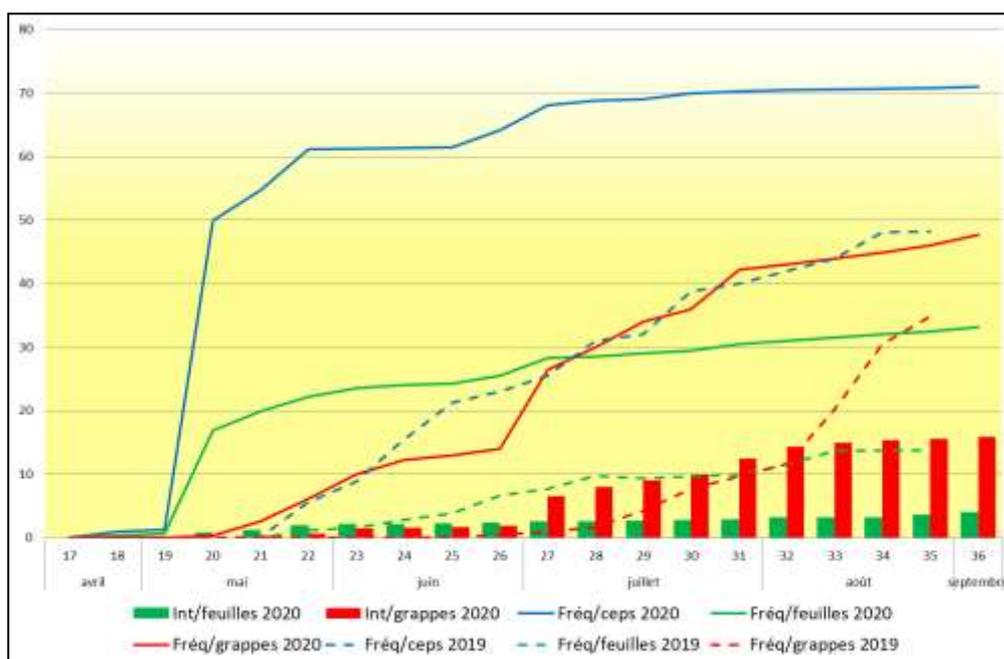
Le risque épidémique est faible à moyen entre le 14 avril et le 26 mai. Le modèle enregistre les premières contaminations pré-épidémiques à partir du 17 avril. Les contaminations épidémiques, de très faible importance, sont relevées à partir du 19 avril. Le niveau de contaminations reste négligeable jusqu'au 2 juin.

A partir du 2 juin, le niveau de risque devient fort, mais rapidement il réamorçait une baisse jusqu'au 30 juin. Il augmente de nouveau à partir du 7 juillet et se maintient à un niveau fort à très fort jusqu'à la fin de la saison. Cependant, les niveaux de contaminations restent très faibles, hormis entre le 4 et le 11 août.

Les contaminations sont beaucoup plus significatives sur la frange Ouest du vignoble, notamment l'Île de Ré et Arvert.

• Black rot

Observations



Evolution des symptômes de black rot dans les témoins non traités 2019 et 2020

En 2020, les premiers symptômes de Black rot sur feuilles sont observés très précocement, le 28 avril, dans les témoins non traités de Bouteville, Pons, Roulet St Estèphe, Salles d'Angles, St Dizant du Gua et St Hilaire du Bois. La semaine suivante, 5 nouvelles parcelles sont concernées.

La 12 mai, une sortie massive de Black rot sur feuilles, inflorescences et rameaux est constatée un peu partout dans le vignoble, sur témoins non traités comme sur parcelles de référence. 11 parcelles de référence sur 18 sont touchées, avec en général une fréquence sur ceps inférieure à 40 %. La quasi-totalité des TNT présente du Black rot sur feuilles (47 TNT sur 52).

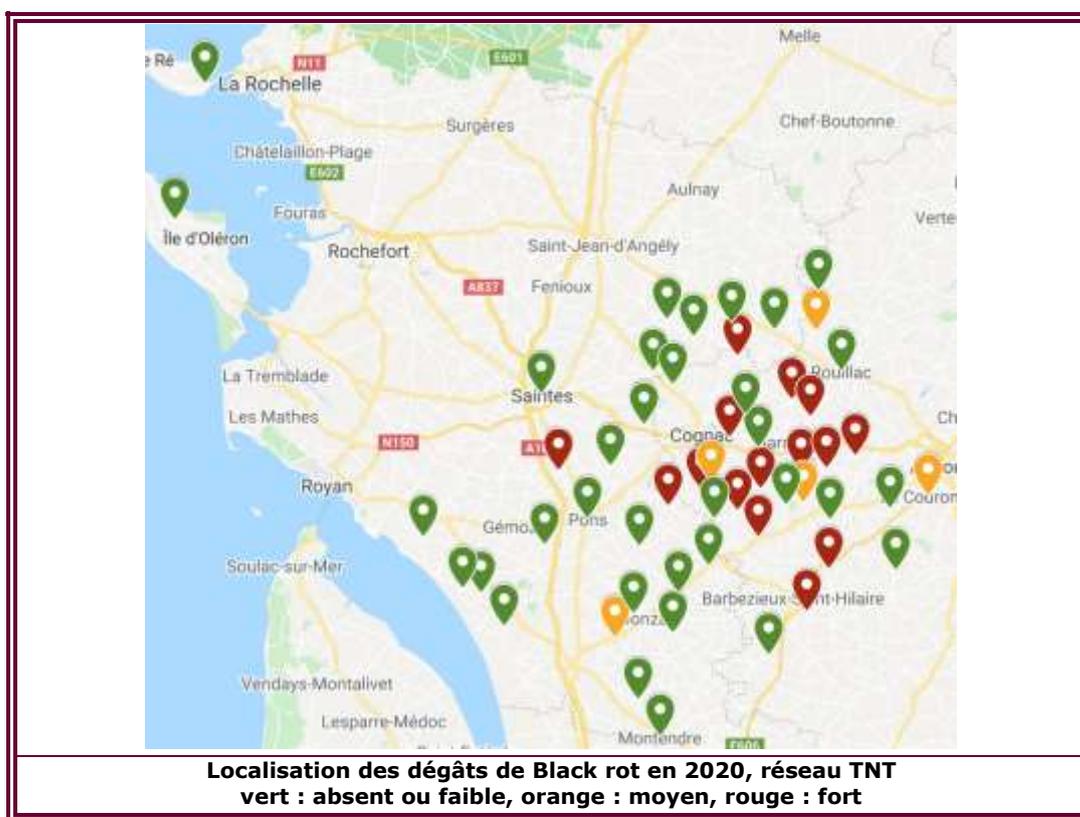
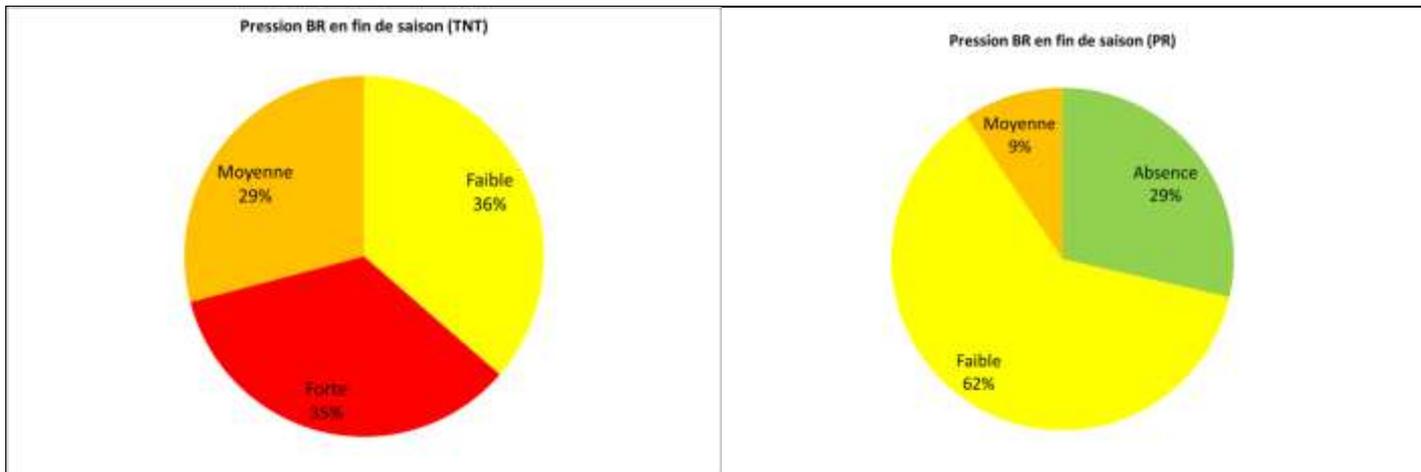
De très nombreux symptômes sont également signalés ailleurs dans le vignoble, notamment dans les secteurs de Genté, Criteuil, Birac, Châteauneuf s/Charente, Nercillac, Lagarde sur le Né et Salles de Barbezieux.

Les symptômes poursuivent leur progression la semaine suivante, puis se stabilisent. Seules quelques évolutions sur grappes sont constatées.

Le 30 juin, l'expression de la maladie sur grappes devient explosive dans certains témoins et évolue encore jusqu'à fin juillet.

En fin de saison, 15 parcelles de référence sur 21 présentent des symptômes de Black rot. Les niveaux de dégâts les plus importants sont observés à Eraville, St Fort sur le Né et Sigogne.

Sur les 52 témoins non traités, aucun n'est totalement indemne de Black rot. 12 présentent des intensités d'attaque sur grappes supérieures à 20 %, contre 4 en 2019. Au final, en 2020, la pression de Black rot est pratiquement équivalente à celle de 2015.

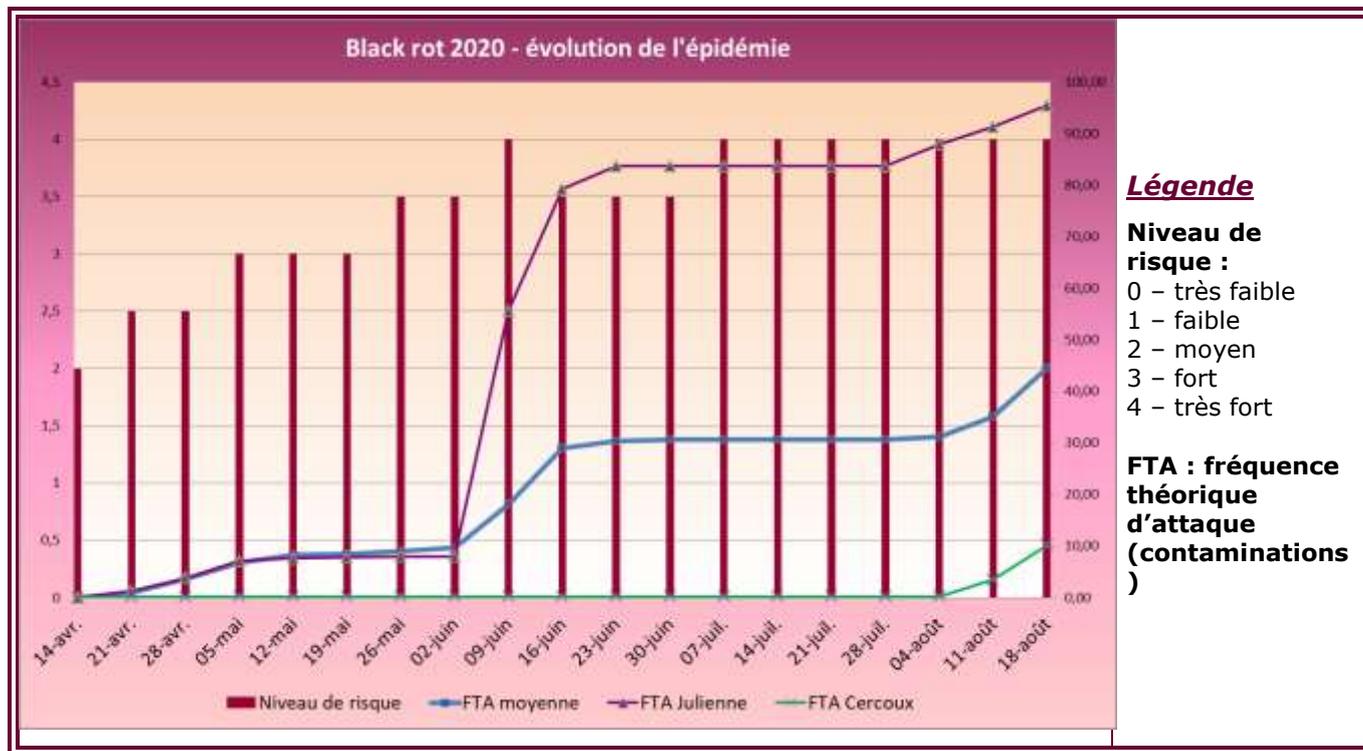


On constate que la zone concernée par les fortes attaques reste relativement stable d'une année à l'autre et concerne plutôt l'est du vignoble.

Modélisation (source IFV)

Les toutes premières contaminations sont enregistrées par le modèle le 12 avril, et donc avant celles du mildiou.

Le risque épidémique se situe à un niveau moyen en début saison, puis augmente par paliers, pour attendre un niveau très fort le 9 juin. Il restera fort à très fort pendant toute la saison. Le niveau de contaminations est toujours très fortement lié au secteur. Si l'on prend en compte la moyenne des contaminations, les attaques restent modérées. Mais, par exemple pour le secteur de Julienne, on constate un pic de contaminations entre le 2 juin et le 16 juin et le niveau d'attaque devient très important. Ceci permet d'expliquer l'expression importante de symptômes sur grappes dans cette zone.



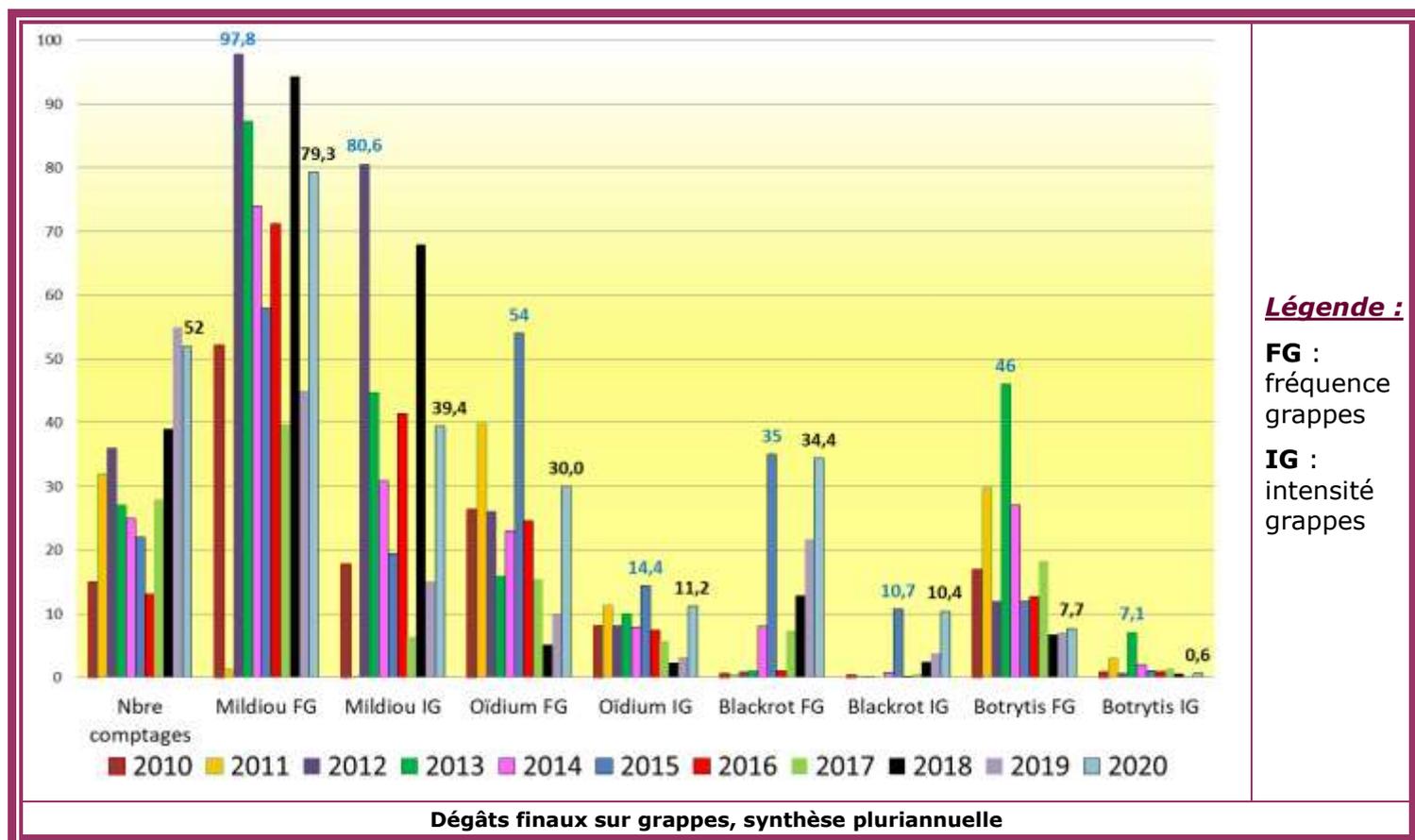
Symptômes de Black rot sur feuilles (11.05) et grappes (29.06)

• Botrytis

Observations

Cette année, au printemps, les symptômes de Botrytis sur feuilles s'expriment très peu. Suite à la sécheresse du mois de juillet, les symptômes sur grappes n'apparaissent qu'après le 15 août. Souvent, ils semblent liés aux restes de parties florales et des morceaux de feuilles coincés entre les baies, mais fréquemment il s'agit de baies isolées et parfaitement aérées. Suite à la sécheresse des deux premières décades de septembre, ces foyers n'évoluent pas. Au cours de la période pluvieuse de la deuxième partie de vendanges, le champignon se réactive et progresse rapidement dans certaines parcelles.

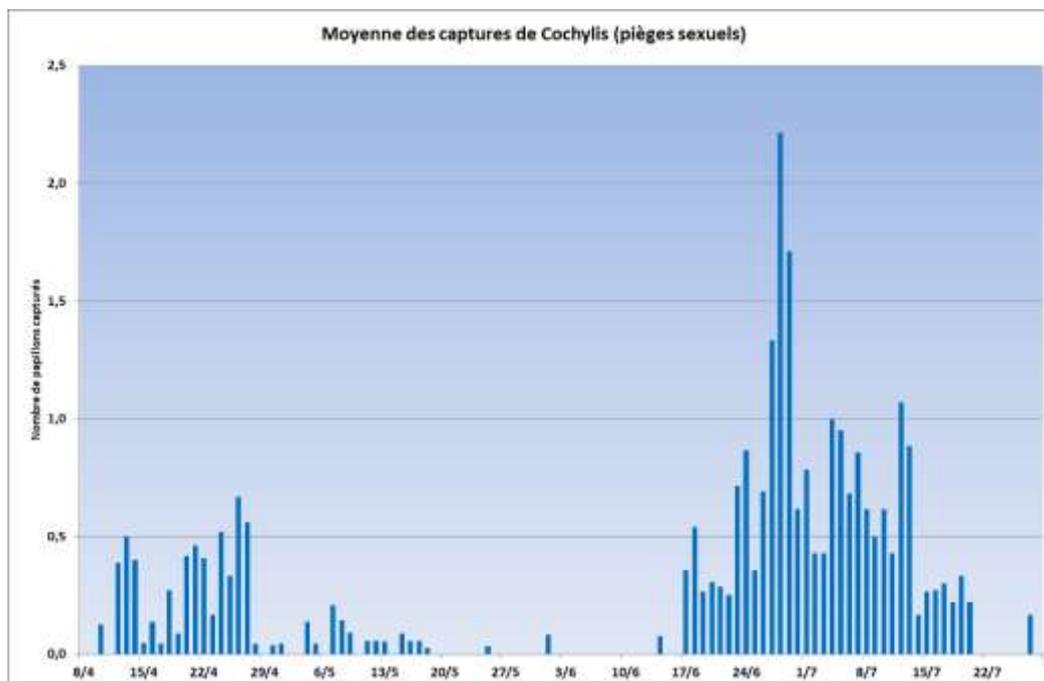
• Bilan sur grappes à la véraison (début septembre pour le Botrytis)



Ravageurs

• Tordeuses

Cochylis

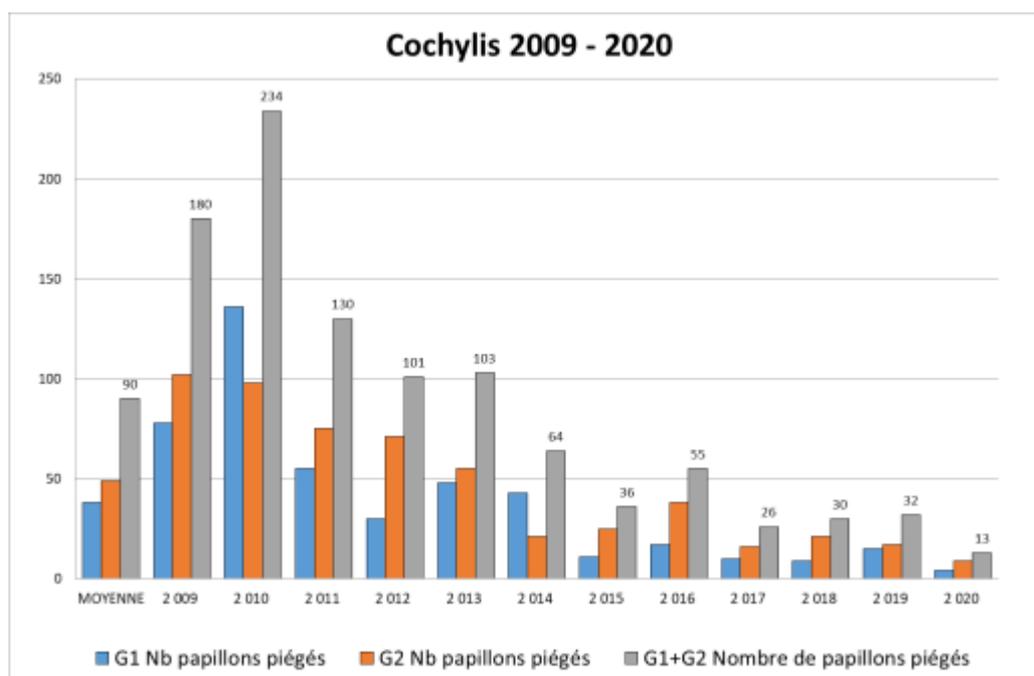


En 2020, le premier vol de Cochylis a eu lieu précocement, du 12 avril au 17 mai, alors qu'en moyenne il débute le 18 avril. Il a duré 38 jours, conformément à une durée moyenne. Le pic du vol a eu lieu le 26 avril. Ce vol a été encore plus faible qu'en 2018 et en 2019.

Le deuxième vol, un peu plus significatif, a eu lieu entre le 17 juin et le 21 juillet, avec un pic le 28 juin. Les captures les plus significatives ont été enregistrées dans les pièges de Rouillac, Anepont, Mortagne s/Gironde et St Germain de Lusignan.

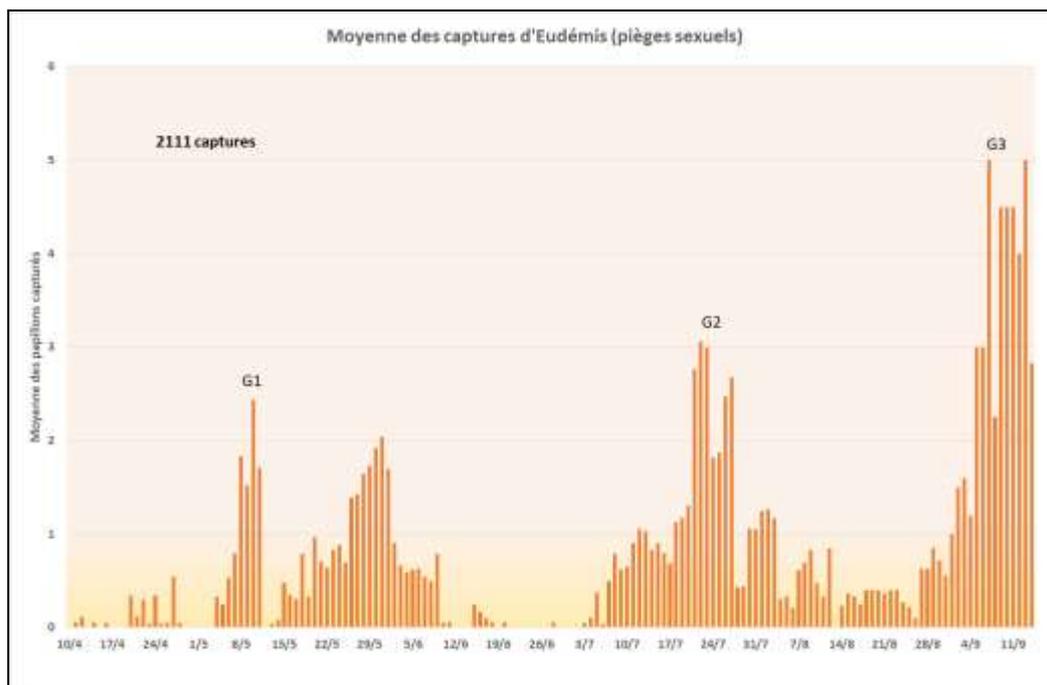
Extrêmement peu de glomérules et de perforations ont été observés cette année.

Globalement, la baisse des populations de Cochylis constatée depuis 2010 se poursuit. Les dégâts sont insignifiants.



Evolution du nombre moyen de papillons par piège depuis 2009

Eudémis

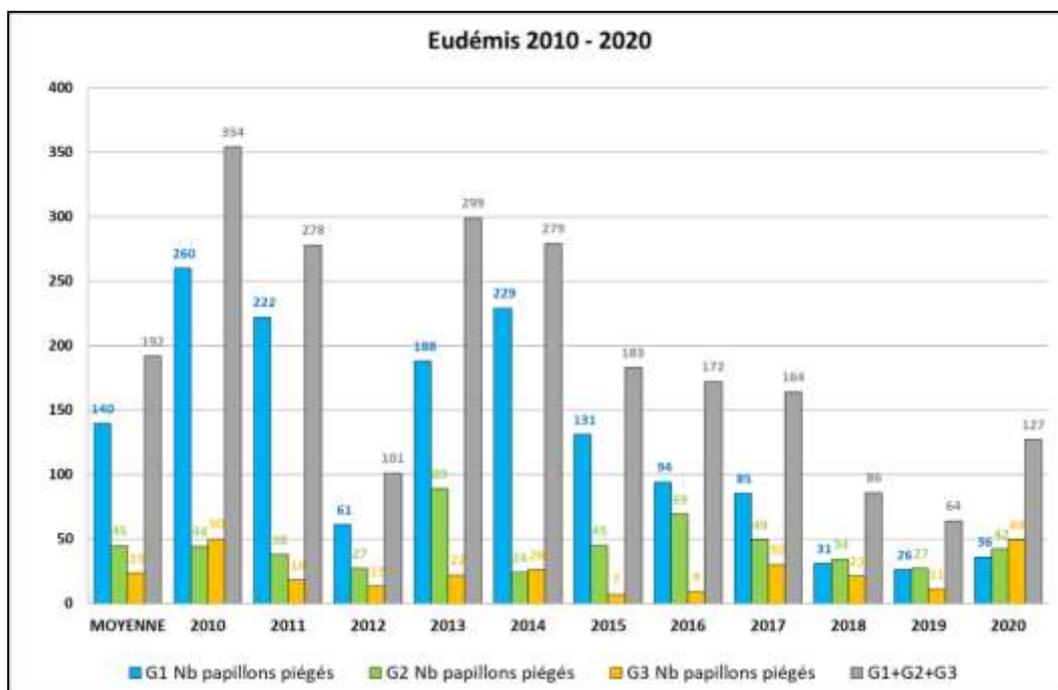


Selon le piégeage sexuel, le premier vol d'Eudémis a débuté précocement le 12 avril. Il a été plutôt court et s'est étalé sur 56 jours, au lieu de 67 en moyenne. Il s'est terminé le 9 juin. Le pic du vol a eu lieu le 10 mai.

Le deuxième vol a été plus tardif et s'est déroulé du 3 juillet au 12 août. Le pic du vol a eu lieu le 22 juillet, au lieu du 20 juillet en moyenne.

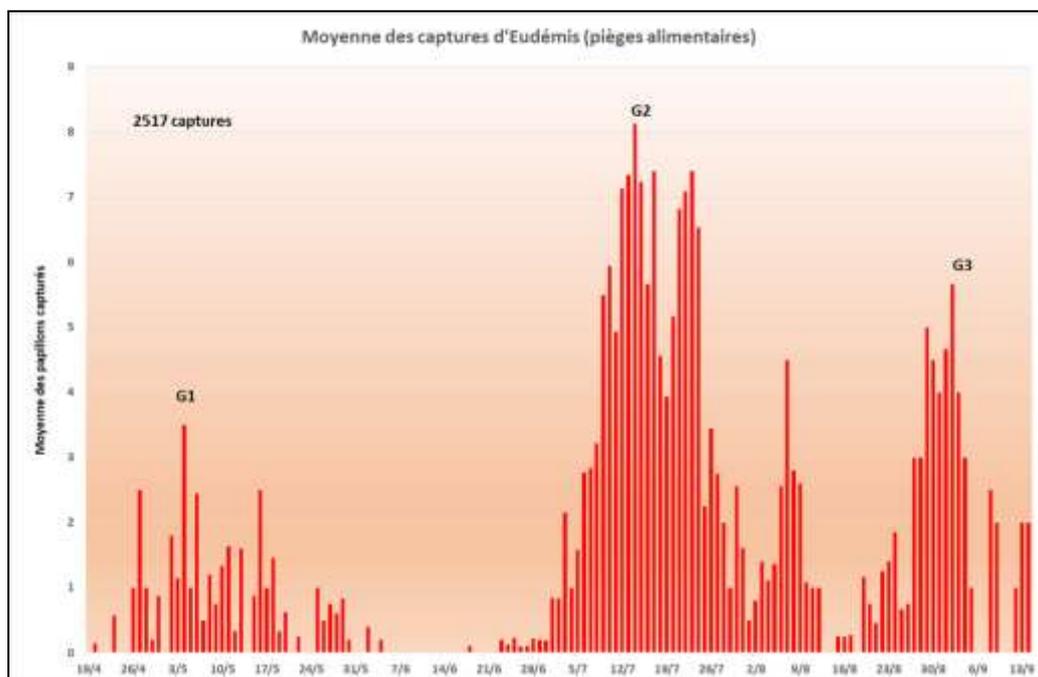
En 2020 le troisième vol a été nettement plus intense que les années précédentes. Il a débuté le 14 août, avec un pic le 7 septembre.

Les captures les plus importantes ont eu lieu à Authon, Les Touches de Périgny, Annepont, Anneville et Rouillac.



Evolution du nombre moyen de papillons par piège sexuel depuis 2010

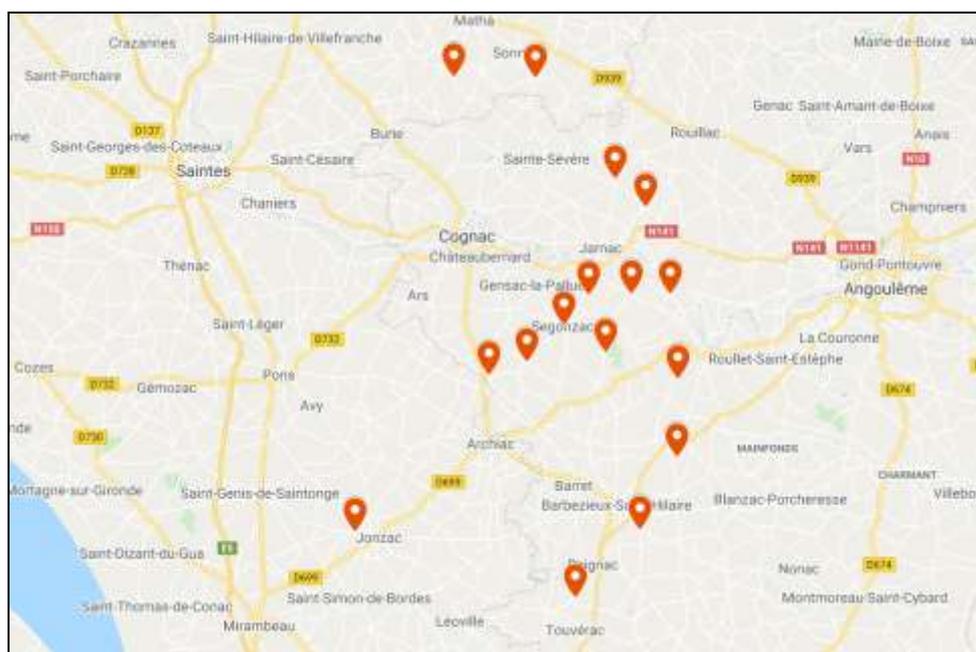
Après une longue baisse, en 2020 on observe une augmentation des captures d'Eudémis dans les pièges sexuels, surtout à cause d'une troisième génération plus marquée.



En 2020, les captures d'Eudémis dans les pièges alimentaires ont été nettement inférieures à 2019. Par contre, comme dans les pièges sexuels, le troisième vol a été bien marqué.

Peu de dégâts d'Eudémis ont été observés en 2020. Quelques glomérules étaient présents à St Même les Carrières, St Preuil, Ste Marie de Ré, Arthenac, Eraville, St Fort sur le Né et Jurignac.

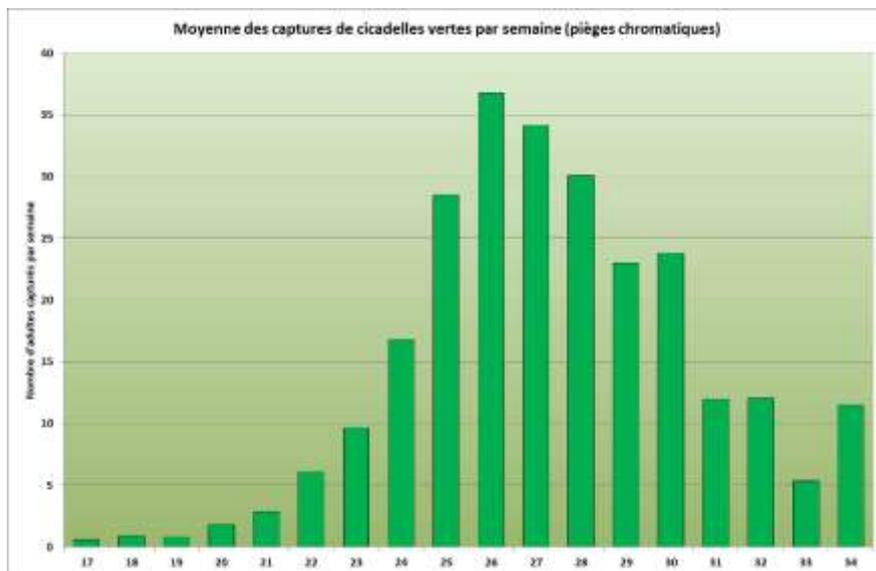
En fin de saison, sur 45 parcelles observées on relève en moyenne 17 perforations. 17 parcelles ne présentent aucune perforation et 17 sont au-dessus du seuil de 10 perforations pour 100 grappes. Les attaques les plus importantes sont constatées dans les zones historiques de St Preuil (148 perforations), St Même les Carrières (120), Segonzac (90) et Sigogne (54). Cependant, ces chiffres sont inférieurs à 2019 (30 perforations en moyenne, jusqu'à 600 à Segonzac).



Parcelles avec plus de 10 perforations d'Eudémis pour 100 grappes

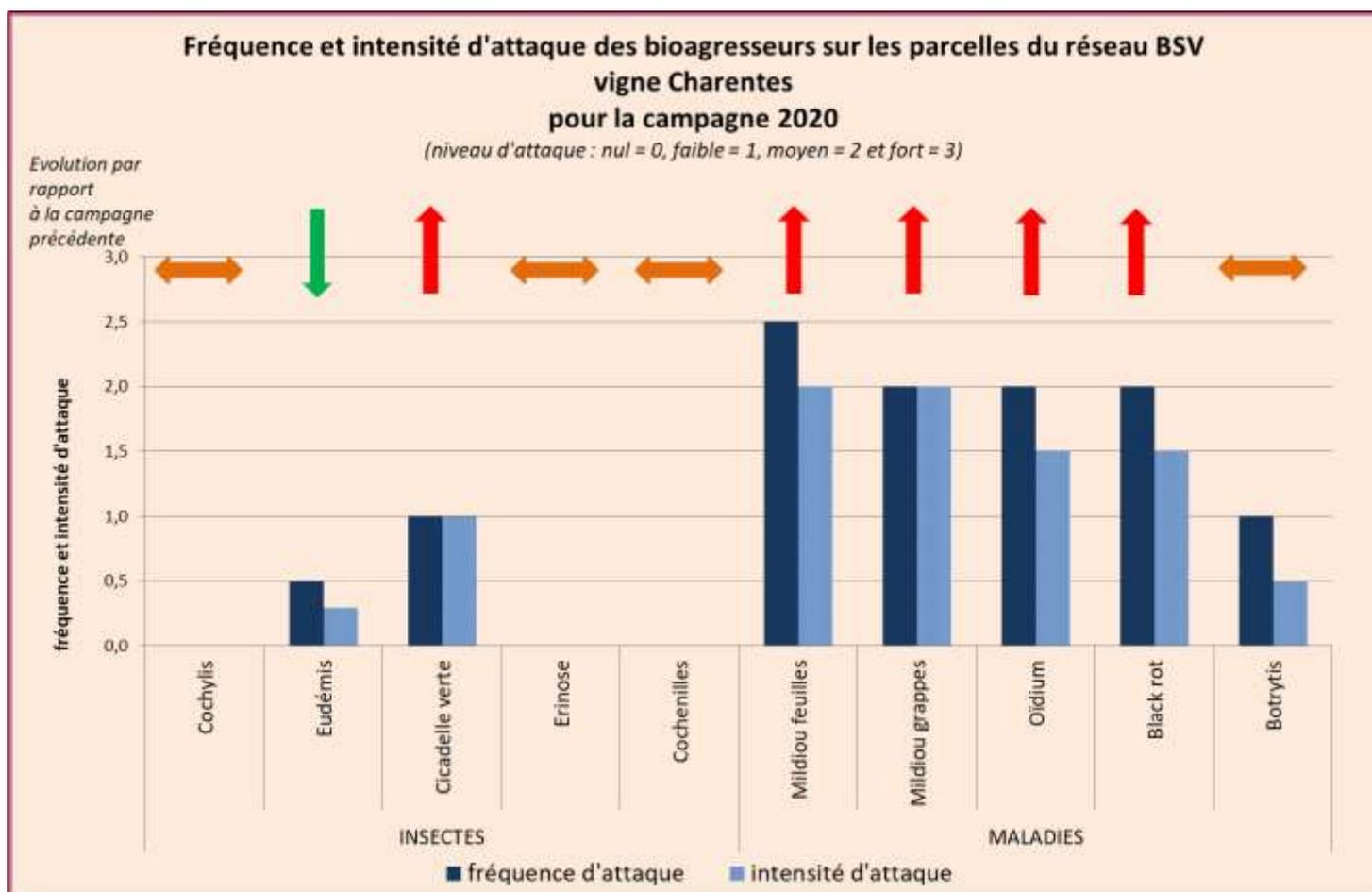
Cicadelle verte

En 2020, 18 pièges chromatiques ont été actifs, au lieu de seulement 10 en 2019. Le pic de vols a eu lieu entre le 22 et le 29 juin. Les pièges de Champagne-Vigny, St Dizant du Gua et Mortagne s/Gironde enregistrent le plus de captures.



Les seules parcelles avec attaques significatives observées sur le réseau sont celles de Mortagne s/Gironde et de La Couronne, avec plus de 100 larves pour 100 feuilles. Cependant, des dégâts importants ont été signalés en fin de saison sur le secteur des Bords de Gironde, principalement sur cépages rouges, mais également sur Ugni blanc.

Bilan global



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".